

Prix COFEMER-AJMER

Article internes – CCA – Assistants spécialistes

Toutes revues hors Annals of Physical and Rehabilitation Medicine

DÉFINITION

Ce prix annuel sera décerné par le Cofemer, pour récompenser un interne, CCA ou assistant spécialiste qui a publié un article dans une revue **hors Annals of Physical and Rehabilitation Medicine** entre octobre 2023 et septembre 2024.

Les candidats éligibles sont les internes inscrits en DES de Médecine Physique et Réadaptation et les CCA ou assistants spécialistes en MPR issus du DES de Médecine Physique et Réadaptation. Le candidat devra obligatoirement être premier ou dernier auteur de l'article en question. L'article pourra être soit déjà publié, soit sous presse.

2. JURY

A. Composition

Le jury est composé de 6 membres comme suit :

- 4 membres désignés par le COFEMER
- 2 membres désignés par l'AJMER

B. Fonctionnement du jury

A partir du 30 Aout (date limite des dépôts des dossiers de candidature), les articles des candidats seront adressés à tous les membres du jury avec la grille d'évaluation.

Le prix sera remis au lauréat lors du Congrès Annuel de la SOFMER (Toulouse).

3. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être soumis **par e-mail** au:

Pr Djamel Bensmail

Hôpital R Poincaré

Service de MPR

104 Bd R. Poincaré, 92380 Garches

E-Mail : djamel.bensmail@aphp.fr

Le dossier de candidature doit impérativement être soumis avant le 30 Aout 2024.

Il doit obligatoirement comporter :

- Le curriculum vitae du candidat.
- L'article au format pdf.

4. MONTANT DU PRIX

Le montant du Prix Cofemer-Ajmer Article interne – CCA est de **1 000€** (mille euros).

Le ou les lauréats assumeront tout impôt ou taxe dont ils pourraient être redevables du fait de la remise de ce prix.